

## Compte rendu de séance

### Séance du 12 Avril 2021

L' an 2021 et le 12 Avril à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de VILLEMAIN Christophe Maire

**Présents :** M. VILLEMAIN Christophe, Maire, Mme PROVOST Joëlle Première adjointe, MM. BASTARD François deuxième adjoint, ELWART Didier troisième adjoint, Mme FOURNIAL Sylvie quatrième adjointe, MM BLAS Arnaud, FOULON Jean-François conseillers municipaux, Mmes LEMONNIER Delphine, BEN JOMAA Sonia, conseillères municipales, M. GÖTSCHI Hervé, M. GAUTIER David, conseiller municipal, Madame AMANIOU Nathalie conseillère municipale, MM GILLET Gérald, MARTINOT Eric conseillers municipaux

**Absente excusée :** Mme KHALIFA Isabelle

**Secrétaire :** M. GAUTIER David

Aucune demande de modification n'ayant été formulée, Monsieur le Maire soumet au vote le compte-rendu du Conseil du 25 mars 2021 qui est alors adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose et les membres du conseil municipal acceptent d'ajouter une délibération à l'ordre du jour portant sur l'acquisition des parcelles A 470 et A 473

#### **Vote des subventions réf : 202104DE01**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer aux associations les subventions suivantes pour l'année 2021 :

Anciens combattants	350.00€
Club des vieux amis	Mise à disposition d'un local
Comité des Fêtes	300.00€
Harmonie Mosnoise	400.00€
Mosnes Espace Loisirs	Mise à disposition d'un local
Mosnéfleuri	2 000.00€
Syndicat de chasse de Mosnes	Mise à disposition d'un local
FREDON	181.60€
Fondation du patrimoine	200.00€
Campus des métiers	240.00€
APE	400.00€

#### **Vote du budget primitif 2021 réf : 202104DE02**

Monsieur le Maire propose un budget primitif Commune pour l'année 2021 aux membres du Conseil Municipal.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal **APPROUVENT** le budget 2021.

1<sup>er</sup> La **section de fonctionnement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **521 171.00€** et pour l'ensemble de ses chapitres.

2<sup>ème</sup> La **section d'investissement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de

981 053.07 € et pour l'ensemble de ses chapitres.

**Acquisition parcelles A 470 et 473 réf : 202104DE03**

Monsieur le Maire rappelle le contexte de création d'une école d'enfants autistes.

Le fonds de dotation une musique un sourire a été créé afin de récolter des fonds pour ladite école.

L'opportunité se présentant, le propriétaire des parcelles A 470 et 473, la SAS Quelin Ingénierie propose à la commune d'acquérir ses parcelles afin de concrétiser matériellement le projet d'école.

Vu les informations prises auprès de la Direction des Finances Publiques d'Amboise qui précise qu'au regard des dispositions légales qui encadrent les fonds de dotation, une redistribution des revenus capitalisés par un fonds de dotation peut être envisagée pour assister une personne morale à but non lucratif dans l'accomplissement de ses œuvres et ses missions d'intérêt général. Sous réserve du respect de ces conditions, le fonds de dotation "*Une musique un sourire*" pourrait donc apporter des financements à une collectivité territoriale.

Vu les informations prises auprès de la sous-préfecture de Loches qui consolide celle de la direction des finances publique.

Monsieur le Maire précise qu'il ne prendra pas part au vote de la délibération.

Considérant que les parcelles A 470 et 473 sont à vendre, les membres du conseil municipal décident d'autoriser à 14 voix pour et une abstention le fonds de dotation une musique un sourire à subventionner la commune pour l'acquisition des parcelles A 470 et A 473.

**Interventions de :**

**Didier ELWART** qui fait part du projet de la mise en place sur la communauté de communes de Val d'Amboise du Pacte de gouvernance correspondant aux règles de collaboration et de fonctionnement des instances politiques

**Monsieur le Maire** propose au vu de l'augmentation croissante des vols sur la commune de la mise en place du concept voisin vigilant. Monsieur BASTARD François se charge de ce dossier.

**Monsieur le Maire** fait le point sur l'avance des travaux aménagement du cœur de village

**Monsieur le Maire** propose d'organiser une programmation culturelle dont les profits seraient destinés à une musique un sourire

**Madame Sonia BEN JOMAA** qui intervient en lieu et place de Monsieur David LORICHOM. Madame BEN JOMAA informe de l'évolution du projet d'un festival de musique sur Mosnes qui aurait lieu les 10,11 et 12 septembre 2021. L'emplacement du festival ne serait plus au niveau de l'Orangerie mais au niveau du terrain de foot. Monsieur LORICHOM a créé une association qui est composée de 5 personnes. IL a obtenu 12 000 euros de mécènes. Il prévoit une conférence de presse et une réunion d'information. Il souhaite également pérenniser dans le temps cet événement. En parallèle il précise que pour la scène ouverte de Mosnes en fêtes il a la possibilité de faire venir 6 ou 7 groupes gratuitement. Il propose de présenter l'évolution du projet lors d'un prochain conseil municipal.

Séance levée à: 21:00

Le Maire  
Christophe VILLEMAIN

par délégation l'Adjoint  
Joëlle PROVOST

